



La diplomatie des **territoires** et l'action **internationale** des collectivités face aux **crises**

Longtemps considérée comme un « domaine réservé », l'action « diplomatique internationale » est devenue, par la pratique de la coopération décentralisée, une prérogative croissante à l'échelle locale. Il devient urgent de valoriser et soutenir davantage ces « diplomates de proximité » que sont les élus locaux.

La diplomatie des territoires fait référence aux efforts déployés par les collectivités territoriales pour s'engager dans des relations internationales avec d'autres villes et régions du monde. Cette forme de diplomatie est souvent motivée par le désir de s'investir à l'échelle internationale pour faire face aux défis globaux tels que le changement climatique, le développement économique et les inégalités sociales. Elle peut prendre diverses formes, telles que l'établissement de relations entre villes sœurs, la participation à des réseaux et organisations internationaux, l'organisation d'événements et de conférences internationaux et la participation à des échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire ainsi que les actions de solidarité internationale.

Comme le mentionne la tribune publiée dans le Monde en décembre dernier « *Notre monde a changé et les doctrines diplomatiques s'y adaptent, en créant des synergies avec les sociétés civiles en matière d'éducation, d'environnement, de santé, de culture, de lutte contre les inégalités : autant de domaines devenus prioritaires qui sont les champs d'action de l'action extérieure des collectivités locales depuis des décennies* ».

Dans cette nouvelle définition des relations internationales les réseaux et les actions des élus locaux sont incontournables.

« La diplomatie des territoires joue un effet de levier des politiques internationales qu'il s'agit de reconnaître et d'intégrer, non pas comme simple relais des stratégies centralisées mais comme un acteur à part entière de l'ajustement et de la gestion des politiques de coopération ».

La création des associations de pouvoirs locaux, comme Cités Unies France ou CGLU, prouve la nécessité pour les collectivités territoriales de se faire représenter dans les instances mondiales, et la volonté de peser dans les relations internationales.

Depuis les premiers jumelages de l'après-guerre jusqu'aux coopérations d'aujourd'hui il est fort de constater combien les liens entre les élus locaux se révèlent cruciaux, offrant des solutions concrètes face aux crises et à un monde toujours en évolution.

Dans les contextes de crises, quelles qu'elles soient, crise diplomatique ou effet de catastrophe naturelle, qui frappent leurs territoires, les élus locaux se retrouvent ainsi en première ligne. Lors de la pandémie mondiale, lors de guerres ou de toujours plus nombreuses catastrophes naturelles, les élus locaux sont les premiers à faire face et à venir en aide à la population. Souvent avec des



faibles moyens mais toujours dans un esprit de solidarité. Au quotidien comme en temps de crise, les pouvoirs locaux et régionaux agissent au plus près du terrain et des populations, apportant des réponses directes aux défis du développement durable, de l'inclusion et du dialogue social.

Cités Unies France et ses partenaires accompagnent depuis plus de 50 ans, les collectivités territoriales françaises pour qu'elles élaborent des stratégies de coopération décentralisée multilatérales propres à répondre aux grandes problématiques de notre temps.

Format : 1 journée **en présentiel**

Lieu : La salle Lamartine, Assemblée Nationale, située au 1er sous-sol de l'immeuble Jacques Chaban-Delmas, 101 rue de Université, Paris

Date : 3 juillet 2023

Organisateur : Cités Unies France



Trame générale et intervenants

8h30-9h00 : Accueil

9h00-10h00 : Ouverture :

- M. Hubert Julien Laferrière, Député de la 2^e circonscription du Rhône
- M. François Rebsamen, Président de Cités Unies France, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole
- Mme Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'Etat chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Grand témoin : M. François Hollande, Ancien Président de la République française

10h00-11h00 : **SESSION 1 : « Diplomatie d'État, l'évolution de l'action internationale et l'arrivée des territoires dans le champ diplomatique »**

Cette session introductive permettra de revenir sur le concept de diplomatie pour envisager la façon dont ses évolutions ouvrent à un positionnement des territoires sur ce champ. Elle permettra un tour d'horizon sur les rôles respectifs de la diplomatie d'Etat et la diplomatie des territoires.

Animateur : Mme Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

- M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
- Mme Dorothee Schmid, Responsable de programme à l'Institut français des relations internationales, IFRI

Grand témoin: M. Bernard Kouchner, Ancien Ministre des Affaires étrangères et européennes

Débat avec la salle



11h15-12h45 : SESSION 2 : « La complexe relation entre la diplomatie d'Etat et la diplomatie des territoires : complémentarités, dialogue, autonomie ici et ailleurs »

Lors de cette session on croisera la dichotomie « diplomatie d'Etat » vs « diplomatie des territoires » en France (des complémentarités mais aussi parfois une véritable autonomie sur certains sujets).

Animateur : M. Simoné Giovetti, Chef du Service International, Europe, Crises à Cités Unies France

- M. Yves Viltard, Maître de conférences émérite en sciences politiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- M. Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers
- S.E. Mme Anne Louyot, Ambassadrice de France en Arménie

Grand témoin : M. Mohamed Fadhel Mahfoudh, Ancien président de l'Ordre tunisien des avocats et membre du Quatuor du Dialogue national tunisien lauréat du Prix Nobel de la Paix en 2015, ancien ministre tunisien des droits de l'homme

Débat avec la salle

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30-16h00 : SESSION 3 : « La spécificité de l'action internationale des collectivités en temps de crise »

Cette session est dédiée à l'action internationale des collectivités notamment dans des contextes de crises. On présentera également l'exemple de l'action extérieure des collectivités dans un autre pays de l'Union européenne pour mettre en perspective l'expérience française vis-à-vis d'autres réalités.

Animateur : M. François Grünewald, Directeur veille et anticipation pour le groupe Urgence Réhabilitation et Développement (URD)

- M. Khalil Harfouche, Maire de Jezzine et Président de la Fédération des Municipalités de Jezzine
- M. Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de la Seine Seine-Saint-Denis
- M. Bertrand Gallet, Président de ACTED

Grand témoin : Mme Benedetta Oddo, Coordinatrice de l'Initiative de Nicosie

Débat avec la salle



16h30-17h15 : Conclusions : « Perspectives : quelles prochaines innovations de la coopération décentralisée ? Quelles ambitions ? »

Lors de cette session de clôture nous essaierons de tracer les perspectives pour l'avenir de l'AICT et de l'action des élus engagés dans la coopération comme de véritables « ambassadeurs » des territoires.

Animateur : Mme Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

Regards d'observateurs :

- Mme Sina Schlimmer, Responsable de programme à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)
- M. Lorenzo Kihlgren Grandi, Directeur de City Diplomacy Lab, Columbia Global Centers | Paris

Perspectives :

- M. Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole

** Ce séminaire sera ouvert à la presse et fera l'objet d'une captation vidéo. La presse a été conviée à l'événement.*



*Avec le soutien de Cités et
Gouvernement Locaux Unis CGLU*



**Co-funded by
the European Union**

*Cette publication a été cofinancée par
l'Union européenne. Son contenu relève de
la seule responsabilité de Cités Unies
France et ne reflète pas nécessairement les
points de vue de l'Union européenne.*

